

Nous lancer dans l'aventure

Fiche pratique « Organiser une session de formation RePairs Aidants »

Organiser une session de formation RePairs Aidants, ça veut dire quoi ?

- Informer et mobiliser l'équipe de la structure
- En parler avec les familles, les proches chaque fois que l'occasion se présente (rentrée de septembre, CVS, réunion de projet...)
- Communiquer sur le projet, dans la structure, avec les partenaires et dans les lettres d'informations locales.
- Repérer les familles intéressées, mobiliser les aidants familiaux que vous connaissez et aller vers les autres.
- Présenter les thèmes, valider les plus adaptés en fonction des demandes et des besoins.
- Poser un calendrier, organiser les sessions en semaine, le samedi, en journée, demi-journées ou soirée.
- Réserver une salle qui permette la confidentialité
- Constituer un groupe de 10/12 aidants familiaux (10 inscriptions minimums)
- Recenser les demandes de suppléances et, le cas échéant, proposer un accueil des personnes aidées
- Communiquer sur l'action tout du long, toujours et encore...
- Contribuer aux pistes d'amélioration (évaluation de l'action...)
- Et imaginer une suite ensemble, des perspectives.





Organisation des modules

J-30 :

La personne référente locale informe par mail, la Chargée de mission Aidants Familiaux et APF Formation, du thème, date et lieu de la formation choisie.

Le binôme des formateurs est constitué.

APF Formation assure la gestion administrative et apporte un soutien logistique, si besoin.

Contractualisation avec l'établissement ou service accueillant la formation.

J-8 :

Confirmation par la structure de la liste des participants.

APF Formation adresse les documents d'émargement et d'évaluation.

J-1 :

APF Formation veille à l'organisation et au bon déroulement de l'action.

Suppléance

Afin de permettre la participation des aidants familiaux aux actions de sensibilisation/formation, le remboursement des frais de suppléance est prévu.

Montant de remboursement : 25 euros/ h maximum

Thèmes

L'offre de sensibilisation/formation s'articule autour de différents thèmes proposés sur une journée, 2 soirées, ou une ½ journée, pour des groupes d'au moins 10 inscrits :

- Les répercussions familiales, professionnelles et sociales (7h)
- Se maintenir en bonne santé (14h)
- La complémentarité entre aidants professionnels et aidants familiaux (7h)
- L'annonce du handicap (3,5h)
- Les aides et les droits des aidants familiaux (7h)
- Etre aidant à différentes étapes de la vie (7h)
- Approches techniques et pratiques :
 - La manutention du corps humain (7h)
 - L'alimentation et diététique (7h)
 - Les aides à la communication (7h)
 - L'entretien du matériel (3,5h)



Enjeux et opportunités

Ce dispositif s'appuie sur notre projet associatif et notre plaidoyer afin d'apporter une réponse aux aidants familiaux.

Il s'inscrit dans la stratégie nationale pour les aidants, présentée à l'occasion du Comité Interministériel du Handicap, en décembre 2016, qui vise notamment à prendre en compte les besoins des aidants dans l'offre de service médico-social.